



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE LOCATION DE  
L'EXPOSITION "DANS LA PEAU D'UN ARBRE"  
AVEC L'ASSOCIATION DIGITALIS DU 13 JUIN  
AU 13 JUILLET 2019**

**DÉCISION N° AU-19-200  
EN DATE DU 20 MAI 2019**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°4930 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, 4<sup>ème</sup> Adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la proposition de l'association Digitalis, domiciliée Centre Pierre Cardinal, 9 rue Jules Vallès - 43000 Le Puy en Velay - pour la location d'une exposition intitulée « Dans la peau d'un arbre » du 13 juin au 13 juillet 2019, dont le coût total est fixé à 700 € (Sept cents euros) Nets ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** un contrat avec l'association Digitalis, domiciliée Centre Pierre Cardinal, 9 rue Jules Vallès - 43000 Le Puy en Velay - pour la location d'une exposition intitulée « Dans la peau d'un arbre » du 13 juin au 13 juillet 2019, dont le coût total est fixé à 700 € (Sept cents euros) Nets ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,

l'Adjoint au maire chargé du développement  
économique et de l'emploi, du développement  
durable et de la collecte sélective,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190520-lmc1H6310H1-AR Date de réception en Préfecture : 20/05/2019 Date de Publication : 20/05/2019
---